

# **PROCES VERBAL DE REUNION**

## **DISTRAME - COMITE D'ENTREPRISE**

### **Mention de l'ouverture :**

La réunion mensuelle (séance ordinaire) du Comité d'Entreprise (ci-après notifié CE) a été convoquée le 24 novembre 2017 à 10h30 en salle CE du siège social situé au Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne à Sainte Savine (10300) par le Président M Michel Vignal.

### **En présence de :**

M Michel Vignal, Président du CE

Mme Frédérique Royer, chef comptable

M Brice Hardy, secrétaire du CE

Mme Jocelyne Nelain, membre du CE

### **I. Approbation de l'ordre du jour**

Est inscrit à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal de la réunion du 26 octobre 2017.
2. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement.
3. Informations relatives aux projets de sous-traitance.
4. Point économique à fin octobre 2017 et éventuels commentaires.
5. Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

### **II. Approbation du procès verbal de la réunion du 26 octobre 2017**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

### **III. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement.**

- Arrivée de Cédric Masotti en qualité de technico-commercial sur le secteur nord (ex RBT) en date du 04/12/2017
- Projet de recrutement d'un responsable produits afin de développer les produits FI et soulager PHD
- Projet de recrutement d'un commercial EE et d'un technicien métrologie

**IV. Informations relatives aux projets de sous-traitance.**

RAS

**V. Point économique à fin octobre 2017 et commentaires.**

Cf document en annexe

**VI. Questions diverses.**

Pas de questions.

**VII. Ordre du jour de la prochaine séance**

L'ordre du jour sera envoyé lors de la convocation après validation

**VIII. Clôture de la réunion**

La séance a été levée à 11h30 par le président M Vignal

La prochaine réunion aura lieu à 9h30 le vendredi 15 décembre 2017 en salle CE, au siège social de la société (Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne, 10300 Sainte Savine)

Le Secrétaire

M Brice Hardy

